

Cfdt: ABONDEMENT 2022

Un avenant d'accord a minima !

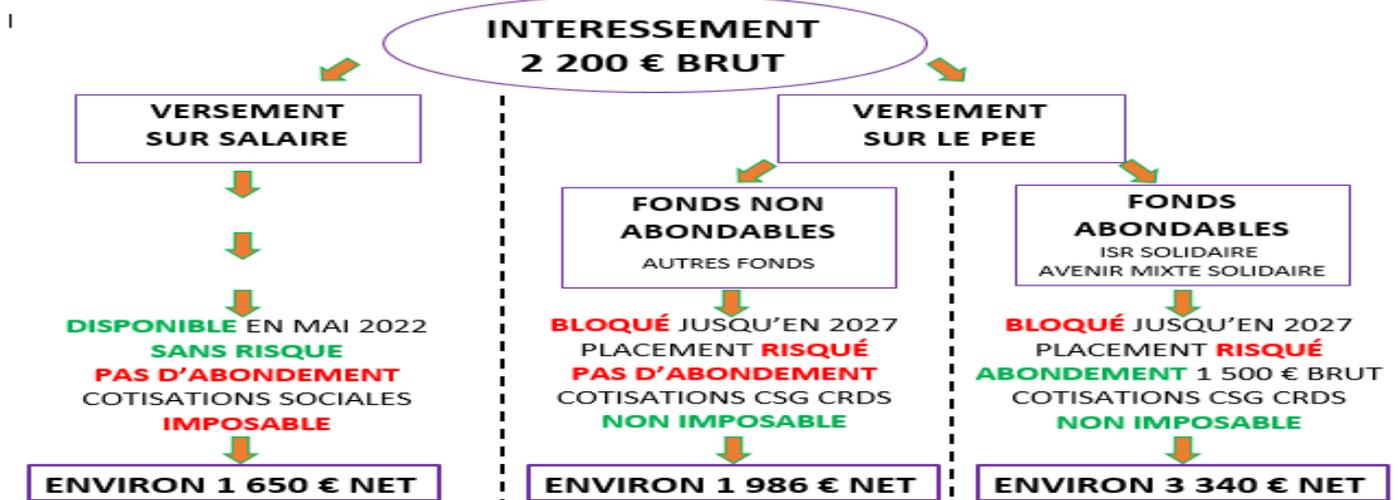
La **CFDT** a demandé lors de la réunion du 17 mars 2022 :

- Un complément de 1 000 € sur l'intéressement, au vu des résultats réalisés en 2021 par le travail de tous les salariés,
- Un abondement de 1 675 € au lieu des 1 350 € prévus.

La **direction** annonce : "il n'y a rien à négocier".

La **CFDT** a obtenu une modeste avancée de **150 €** sur l'abondement, conséquence indirecte des manifestations sur T2 et Vitré.

Résumé de la négociation		CFDT	Direction	Résultats	Nets
		Revendications	Propositions		
Intéressement	brut	3 200 €	2 200 €	2 200 €	-
Abondement ISR SOLIDAIRE AVENIR MIXTE SOLIDAIRE		1 675 €	1 350 €	1 500 €	1 354,50 €



ATTENTION : Le placement dans le PEE est un investissement à risque qui est sujet à des variations à la hausse (gain) ou à la baisse (perte). Les montants indiqués sont ceux du 31 mai 2022

FUTURE NÉGOCIATION SUR L'INTÉRESSEMENT

Notre accord d'intéressement prend fin. Des nouvelles négociations vont s'ouvrir au niveau Groupe.

La **CFDT** souhaite entamer le futur dialogue social sur les bases suivantes :

- Un montant identique pour tous,
- Une indexation du montant en fonction de l'évolution des Objectifs,
- Une plus grande répartition des tranches.

Une autre **direction** est possible !